

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX POUR LA LOCATION DE LA SALLE DE RÉCEPTION ET DE LA SALLE DE BANQUET****GENERAL INFORMATION FOR THE RENTAL OF THE RECEPTION HALL AND BANQUET HALL**

Les salles sont disponibles pour des locations tous les jours de midi à 1 h sans exception. Prévoir un minimum d'un mois pour vos réservations.

Both halls are available for rental every day between noon and 1:00 a.m. without exception. We require a minimum of 1 month advance notice for your reservation.

La location inclut / Rental includes:

- Une cuisine munie d'un four industriel, d'un réfrigérateur et d'un lave-vaisselle.
A kitchen equipped with an industrial oven, a refrigerator and a dishwasher.
- Les tables et les chaises. *Tables and chairs.*
- Table ronde/Round tables : Salle de réception 72" / salle de banquet 60" (8-10 par table/per table)
- Table rectangulaire/Rectangular tables : 30" X 60" (3 par table de chaque côté/3 per table on each side)

Note : la coutellerie, les nappes, la vaisselle et les services de traiteur ne sont PAS fournis.

Tableware, tablecloths and catering services are NOT provided.

Coûts additionnels à considérer / Additional costs to consider:**1. La Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Licence S.O.C.A.N.):**

The Society of Composers, Authors and Music Publishers of Canada (S.O.C.A.N. License):

- Musique seulement / *Music only* : **29.56 \$ + taxes**
- Musique et danse / *Music and dancing* : **59.17 \$ + taxes**

2. Permis d'alcool:

Si vous consommez de l'alcool à votre réception, vous devez obtenir le permis approprié émis par la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec. Nous pouvons vous remettre le formulaire de demande que vous devrez faire approuver par la Régie des alcools, des courses et des jeux au moins 2 semaines avant l'événement.

Alcohol permit:

If you are consuming alcohol at your reception, you must have the appropriate license issued by the "Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec". If necessary, we can give you the required form. You will need to have it approved by the "Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec" at least 2 weeks before the event.

Coût du permis / Permit cost

- Pour servir de l'alcool / *For serving alcohol* : **44.00 \$**
- Pour vendre de l'alcool / *For selling alcohol* : **86.00\$**

3. Plateforme/Stage: 100 \$ + taxes / \$100 + taxes 6 x 48'' x 96'' (banquet seulement/banquet only)**Dépôt en cas de bris / Damage Deposit :**

Veillez noter qu'un montant de **300,00 \$** doit également être versé en cas de dommages par chèque, daté du jour de la signature du contrat. Le montant est remboursable dans les 30 jours suivant l'événement.

Please note we require a \$300.00 damage deposit payment which must be paid by cheque, dated the day you sign the contract, and is refundable within 30 days following the event.

Pour des renseignements additionnels, veuillez communiquer avec le Service des sports, loisirs et culture de la Ville de Dollard-des-Ormeaux au 514 684-1011, ou par courriel au loisirs@ddo.qc.ca

For additional information please contact the Sports, Recreation and Culture Department of the City of Dollard-des-Ormeaux at 514-684-1011 or by email at loisirs@ddo.qc.ca